
Portrait du médiateur jeune public d'une salle de cinéma

Lors des Journées Professionnelles des 23 et 24 octobre 2014 à Paris, organisées conjointement par les associations [Enfances au cinéma](#) et [Les Doigts dans la prise](#) autour de la salle de cinéma et de la médiation jeune public, les organisateurs ont souhaité mettre en place un temps de réflexion commun sur le métier de médiateur jeune public en salle de cinéma. Voici le fruit de leurs échanges.

Quelles missions, quelles connaissances, savoirs et savoir-faire définissent ce métier ? Au-delà de l'évocation des difficultés quotidiennes ou des questions d'actualité, il s'agit de tenter de mettre en évidence le cœur de ce métier, d'en définir son cadre et ses contours, et de dégager d'éventuels besoins en formation. Ce temps prend la forme d'un brainstorming, où chacun apporte sa pierre à l'édifice, en voici la restitution.

Les missions

Le médiateur jeune public d'une salle de cinéma donne à voir le cinéma comme un art de la mise en scène par les images et le son, comme l'expression du point de vue d'un cinéaste à travers le langage cinématographique. Il met en lumière le travail esthétique du cinéaste et resitue une œuvre dans l'histoire du cinéma. Il défend la salle de cinéma comme lieu idéal de l'expérience cinématographique, un lieu lié à un territoire et à sa population.

À quoi sert le médiateur ?

-
- À transmettre le cinéma par un travail pédagogique de « passeur d'images » auprès du jeune public - terme englobant une grande diversité d'âges (de 3 à 20 ans environ).
 - À défendre la salle de cinéma, par un travail d'accueil des publics, de valorisation de la salle de cinéma, structure à laquelle il est rattaché. Il œuvre pour la découverte du cinéma comme une expérience vécue en salle, en ce sens, il est un militant.
 - À pérenniser les actions, les projets, les partenariats, les publics liés à la salle de cinéma.

Ces missions demandent donc certains savoir être et savoir-faire, ainsi que des prérequis :

Savoir-être

Le médiateur jeune public est un passionné de cinéma. Il a généralement choisi ce métier.

C'est quelqu'un de curieux, d'ouvert, qui est à l'écoute.

Il est capable de s'adapter aux films (qu'il ne choisit pas toujours de programmer) et aux publics (grande diversité des âges dans le jeune public).

C'est aussi quelqu'un qui imagine et met en œuvre les actions, les projets, les animations autour de ses missions.

Il est capable de s'évaluer, de se former et de remettre sa pratique pédagogique en question afin d'évoluer.

Savoir-faire

Le médiateur jeune public est un pédagogue : il est capable d'élaborer des projets pédagogiques pensés en fonction des publics, de rédiger des documents pédagogiques, de présenter un film et de mener une discussion mettant en lumière les intentions du cinéaste.

Il peut être chargé de faire une programmation jeune public en fonction de l'actualité ou de thématiques et d'attribuer un âge conseillé pour un film.

Il met en place les dispositifs scolaires, en terme partenarial, logistique et pédagogique. Il en assure l'animation, le suivi et la pérennité.

Il valorise le travail autour du jeune public de la salle par des bilans qualitatifs et quantitatifs auprès de sa hiérarchie, des partenaires ou des institutions.

Travail administratif et budgétaire : il peut avoir à élaborer un budget d'actions culturelles et le maîtriser. Il peut également recruter des intervenants et mettre en place avec eux des actions/projets.

Connaissances et besoins

Le médiateur jeune public doit avoir de bonnes connaissances cinématographiques, ce qui implique qu'il suive l'actualité des sorties cinéma, qu'il assiste à des festivals, des conférences, des expositions ou tout autre formations sur le cinéma.

Il a une fine connaissance des différents publics, notamment en termes de capacités et de besoins des différentes tranches d'âge des enfants.

Il connaît les contraintes et les possibilités des partenaires (Education nationale ou autres), il a une bonne connaissance du territoire : institutions culturelles ou sociales diverses, associations, relais auprès des publics.

La question du statut est évoquée. Dans la convention collective du cinéma, le médiateur jeune public n'a pas sa place. On note un sentiment partagé de manque de reconnaissance du

métier par le secteur. Un rapide tour de table permet de voir que seules 6 à 7 personnes sur les 35 présentes, soit un cinquième, ont un poste de 35 heures dédié au jeune public, bien qu'un temps plein soit nécessaire pour mettre en place un projet de salle construit autour du jeune public.

Certains soulignent la polyvalence du poste, qui peut être positive : un projectionniste pourra apporter un plus et élaborer une transmission auprès des jeunes, mais, on ne peut demander à un animateur d'être tout à la fois. Cela entrave la légitimité du métier. La polyvalence du poste reste à définir.

On note un besoin d'échanges autour des pratiques de l'animateur jeune public, parfois seul à accomplir cette mission dans sa salle. On souligne le besoin de rencontres et d'échanges d'expériences pour enrichir la pratique et renouveler les propositions d'accompagnements et d'animations dans sa salle. On note également un besoin en formation professionnelle.

Est évoquée la possibilité que l'animateur jeune public puisse bénéficier de la carte CICAÉ pour voir tous les films et se tenir au courant de l'actualité.